Année académique 2025 - 2026 Département Arts, Business et Communication

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Principes d'économie			
Ancien Code	ECLG1B01PEC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG1010		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Pauline CLAEYS** (pauline.claeys@helha.be) Perrine PIGEON (perrine.pigeon@helha.be)		
Coefficient de pondération		70	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les principes d'économie occupent une place fondamentale dans la formation de l'étudiant.

Cette unité d'enseignement a pour objectif de familiariser les étudiants aux notions de base du monde économique et politique.
Elle permettra ainsi de les préparer à appréhender les concepts étudiés au cours de toute leur formation, située dans la catégorie économique.

Elle veillera aussi à doter les étudiants des outils indispensables pour comprendre, analyser voire critiquer le monde économique et politique au travers l'actualité.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**
- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.3 Adopter une attitude éthique et repecter les règles déontologiques
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**
- 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
- 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue du module, l'étudiant sera capable :

D'expliquer les concepts fondamentaux de l'économie générale en utilisant le vocabulaire adéquat.
D'expliquer l'actualité économique et politique, de l'interpréter et de la critiquer à l'aide de ces mêmes concepts.
De mettre en œuvre des moyens lui permettant d'acquérir une culture générale en économie.
D'analyser et d'interpréter rigoureusement des tableaux, des résultats et des graphiques.
De mener à bien une recherche et d'en communiquer les résultats à la classe en utilisant le matériel et les supports adéquats.
De travailler de manière dynamique dans la production d'un travail collectif.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG1B01PECA	Principes d'économie	60 h / 5 C
ECLG1B01PECB	Actualité économique et politique	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG1B01PECA	Principes d'économie	50
ECLG1B01PECB	Actualité économique et politique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

L'Unité d'Enseignement étant constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

Proposer un cours combinant les principes d'économie et l'actualité économique et politique permet de renforcer la cohérence pédagogique en reliant la théorie à la pratique. En étudiant les fondements économiques parallèlement aux événements contemporains, les étudiants peuvent mieux comprendre l'application des concepts théoriques dans des contextes réels. Cette approche favorise l'analyse critique, en permettant aux apprenants d'évaluer l'impact des décisions politiques et des dynamiques économiques actuelles sur les marchés, les institutions et la société. En outre, elle encourage l'engagement actif des étudiants, les incitant à rester informés des enjeux économiques et politiques mondiaux tout en consolidant leur compréhension théorique.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026 Département Arts, Business et Communication

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Principes d'économie			
Ancien Code	4_ECLG1B01PECA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG1011		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Pauline CLAEYS** (pauline.claeys@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les principes d'économie occupent une place fondamentale dans la formation de l'étudiant.

Cette activité d'apprentissage a pour objectif de familiariser les étudiants aux notions de base du monde économique.
Elle permettra ainsi de les préparer à appréhender les concepts étudiés au cours de toute leur formation, située dans la catégorie économique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :
D'expliquer les concepts fondamentaux de l'économie (micro et macro) générale en utilisant le vocabulaire adéquat.
De mettre en oeuvre des moyens lui permettant d'acquérir une culture générale en économie.
D'analyser et d'interpréter rigoureusement des tableaux, des résultats et des graphiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'AA est divisée en deux parties :

- Microéconomie :
  Offre et demande, élasticité, comportement de la firme, politiques publiques, importations & exportations
- Macroéconomie
  notions macroéconomiques (IPC, PIB, ...),institutions financières, système monétaire

...

Démarches d'apprentissage

Travail des compétences à l'aide de différentes modalités d'enseignement :

- Séances théoriques avec application grâce à des exercices pratiques
- Séance appliquant la gamification
- Podcast
- Séances débat sur des sujets d'actualité

Dispositifs d'aide à la réussite

Décisions communes des deadlines,
Cas concrets (jeu de familiarisation au concept de faillite et investissement, cas pratiques)
Présentation claire des acquis d'apprentissages et des modalités d'évaluation au cours 1
Séances de questions / réponses bienvenues,
Coaching pendant les travaux de groupes avec feedback
Climat de confiance

...

Sources et références

Ouvrages de références tels que :

Mankiw, G. N. & Taylor, M.P. (2020). *Principes de l'économie*. De Boeck.
Leurion, R. (2022). *Economie contemporaine*. Foucher.
Fumat, C., Boudet, E. & Tripodi, B. (2022). *L'économie en sketchnotes.* De Boeck Supérieur.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs, ou autres supports, vademecum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q2 :

- Participation aux activités proposées en classe et remise des rapports (15%)
- Examen écrit (85%)

Au Q3 :

- Examen écrit (100%)

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Les modalités opérationnelles seront postées sur Connected au regard de l'AA.

Pour un étudiant diplômable en janvier, l'AA est réorganisable, et portera sur le même contenu et les mêmes modalités que décrit ci-dessus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Rap	15				
Période d'évaluation	Exe	85			Exe	100

Rap = Rapport(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement
Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.
Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :
- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes

activités d’apprentissage qui la composent.
En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d’Apprentissage composant l’Unité d’Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l’Unité d’Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l’autre/les autres activités d’apprentissage composant l’UE.
Aussi, la non-présentation d’une partie d’une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d’un examen) entraînera la mention PP pour l’ensemble de l’activité d’apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l’évaluation.
Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d’apprentissage de l’UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d’évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026 Département Arts, Business et Communication

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Actualité économique et politique			
Ancien Code	4_ECLG1B01PECB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG1012		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Perrine PIGEON** (perrine.pigeon@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans un monde en constante évolution marqué par des bouleversements économiques, politiques et sociaux, il est essentiel pour les futur·e·s professionnel·le·s du secteur logistique de comprendre les dynamiques qui façonnent l'environnement dans lequel elles et ils évolueront.

Ce cours d'Actualité économique et politique vise à développer chez les étudiant·e·s une capacité d'analyse critique des événements contemporains en lien avec les grands principes économiques abordés dans l'Unité d'enseignement.

À travers l'étude de faits marquants, de tendances globales et de décisions politiques influentes, les étudiant·e·s seront amené·e·s à décrypter les enjeux économiques et géopolitiques actuels, à en mesurer les impacts sur les chaînes logistiques, les marchés internationaux et les stratégies d'entreprise.

Ce cours favorisera également l'expression orale et écrite, la recherche documentaire et la mise en perspective des informations afin de renforcer la culture générale des étudiant.e.s et leur aptitude à prendre des décisions éclairées dans leur futur métier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de ce cours, les étudiant·e·s seront capables de :

- Comprendre et analyser les grands enjeux économiques et politiques contemporains en lien avec les principes fondamentaux de l'économie et leur impact sur le secteur logistique;
- Identifier et décrypter les sources d'informations spécialisées dans le domaine de la logistique en développant une connaissance du paysage de la presse écrite, radiophonique, télévisuelle et numérique, tant généraliste que sectorielle;
- Mettre en œuvre une veille médiatique ciblée en identifiant, sélectionnant et analysant des sources d'informations pertinentes (presse écrite, radiophonique, télévisuelle et numérique) dans le champ de la logistique afin d'alimenter une réflexion stratégique et opérationnelle ;
- Développer une posture critique face à l'actualité en mobilisant des compétences de recherche, de synthèse et d'argumentation autour de faits économiques et politiques ;
- Collaborer dans des contextes simulés préparant à la veille médiatique et à la prise de décisions stratégiques tels que :
    - La simulation de conférences de rédaction où les étudiant·e·s endossent des rôles journalistiques pour sélectionner, traiter et hiérarchiser l'information ;
    - La simulation d'entrevues professionnelles mandatant un ou plusieurs collaborateur(s) pour constituer un dossier de presse à partir de sources spécialisées et ce, afin de fournir à la hiérarchie une base d'analyse pertinente pour la prise de décisions stratégiques.
- Produire des contenus médiatiques adaptés aux enjeux logistiques notamment par la réalisation:

- d’un podcast thématique sur une actualité économique ou politique ayant un impact sur la logistique;
- d’un dossier de presse destiné à éclairer une décision stratégique d'entreprise.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours d'Actualité économique et politique s'articule en différents modules:

- Module 1: introduction à l’actualité économique et politique
- Module 2: découverte du paysage médiatique (généraliste et sectoriel)
- Module 3: méthdologie de veille médiatique
- Module 4: méthodologie de production d'un dossier de presse
- Module 5: méthodologie de création d'un podcast thématique
- Module 6: exercices simulés (conférences de rédaction, réunions stratégiques, ...) et présentation/évaluation des productions
- ...

Démarches d'apprentissage

La démarche d’apprentissage adoptée dans le cours d'Actualité économique et politique repose sur une pédagogie active et immersive combinant des apports théoriques et des mises en pratique concrètes.

Les étudiant·e·s seront amené·e·s à :

- Participer à des séances ex-cathedra pour acquérir les repères fondamentaux liés à l’actualité économique et politique ;
- Réaliser des exercices de veille médiatique afin de développer leur capacité à repérer, sélectionner et analyser des sources d’informations pertinentes dans le champ de la logistique ;
- Passer des tests d’actualité réguliers pour renforcer leur culture générale et leur réactivité face aux événements contemporains ;
- S’impliquer dans des exercices simulés et des jeux de rôle tels que des réunions de rédaction ou des entrevues hiérarchiques afin d'expérimenter des situations professionnelles réalistes ;
- Concevoir et produire un podcast thématique en lien avec une actualité économique ou politique ayant un impact sur le secteur logistique ;
- Constituer un dossier de presse à des fins stratégiques à partir d’une commande simulée en mobilisant les compétences de veille, de synthèse et de communication ;
- Présenter leurs productions (podcast et dossier de presse) devant leurs pairs dans une logique de valorisation des acquis et de développement de l’expression orale.

+ Eventuellement, activité pédagogique obligatoire.

Cette démarche d'apprentissage vise à renforcer l’engagement des étudiant·e·s, à développer leur autonomie intellectuelle et à les préparer aux exigences informationnelles du monde professionnel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de remédiation ou de coaching à la demande.

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l’UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs ou autres supports, vadémécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l’AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

Tests d’actualité (10%)

Un test d’actualité aura lieu à chaque séance de cours et ce, afin de vérifier la capacité des étudiant·e·s à suivre et comprendre les événements économiques et politiques en cours. Toute absence au test d'actualité - sauf si cette dernière est dûment justifiée par un certificat médical - entraînera la note de **Zéro au dit test.**

Participation et présence active au cours (50%)

La présence régulière, l’implication dans les simulations, les jeux de rôle, les discussions et les activités collaboratives constituent une part essentielle de l’évaluation.

Production d’un podcast thématique en groupe (20%)

Les étudiant·e·s devront concevoir un podcast en lien avec une actualité économique ou politique ayant un impact sur le secteur logistique. L’évaluation portera sur la pertinence du sujet, la qualité du contenu, la clarté du message et la maîtrise technique.

Réalisation d’un dossier de presse stratégique en groupe (20%)

À partir d’une commande simulée, les étudiant·e·s devront constituer un dossier de presse structuré et argumenté, destiné à éclairer une prise de décision stratégique. L’évaluation tiendra compte de la rigueur de la veille, de la sélection des sources, de la structuration du document et de sa valeur informative.

Q3

Attention ! AA non réorganisable au Q3.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE.

Si l’étudiant.e n’a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l’objet d’une évaluation, une autre modalité d’évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l’activité pédagogique est obligatoire, l’étudiant.e est ajourné.

Etudiants diplômables en janvier

L’AA est réorganisable en janvier, et le contenu de l’évaluation portera :

- à la première session: tests d'actualité (10%), participation et présence active au cours (50%), production d'un podcast thématique en solo (20%) et réalisation d'un dossier de presse stratégique en solo (20%) ;
- à la seconde session : non réorganisable.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Int + Trv	100				
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d’Apprentissage dans l’Unité d’Enseignement
Si l’Unité d’Enseignement est constituée d’une seule Activité d’Apprentissage, la note obtenue pour l’activité d’apprentissage est reportée automatiquement à la note de l’Unité d’Enseignement.
Si l’Unité d’Enseignement est constituée de plusieurs Activités d’Apprentissages :
- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d’échec à une Activité d’Apprentissage (AA) qui la compose, l’Unité d’enseignement ne sera pas validée. En cas d’échec à une ou plusieurs AA, la note de l’UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l’unité d’enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes

activités d’apprentissage qui la composent.
En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d’Apprentissage composant l’Unité d’Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l’Unité d’Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l’autre/les autres activités d’apprentissage composant l’UE.
Aussi, la non-présentation d’une partie d’une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d’un examen) entraînera la mention PP pour l’ensemble de l’activité d’apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l’évaluation.
Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d’apprentissage de l’UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d’évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).